

URBANISATION, TRANSFORMATION DES ZONES RURALES ET INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Quarante-quatrième session du CSA – Projet de décision

[QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ]

1. Le Comité a examiné le document CFS 2017/44/x, intitulé «*Addressing food security and nutrition in the context of changing rural-urban dynamics: experiences and effective policy approaches*», présenté par M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas), le président du groupe de travail à composition non limitée sur l'urbanisation, la transformation des zones rurales et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
2. Le Comité:
 - a) se félicite du travail accompli par le Groupe de travail à composition non limitée sur l'urbanisation, la transformation des zones rurales et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition;
 - b) Rappelant le paragraphe 32 e) du rapport final de la quarante-troisième session du CSA, reconnaît que le recueil de données d'expérience et d'approches efficaces en matière de politiques constitue un exercice informatif qui facilite une compréhension commune des questions entre les parties prenantes au CSA et jette les bases d'une convergence des politiques et d'une coordination avisées au sein du CSA;
 - c) Reconnaît la pertinence, du point de vue des politiques, des thèmes (gouvernance, systèmes alimentaires et aménagement du territoire; main d'œuvre, flux de personnes, biens et services; systèmes alimentaires durables au service de régimes alimentaires sains) et des questions transversales (Santé/nutrition; environnement/changement climatique; résilience face aux risques et aux crises; équité sociale et économique; renforcement des capacités, sensibilisation et éducation des consommateurs) recensés dans le document, en tant que points de départ de la prise en compte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte des liens entre zones rurales et zones urbaines;
 - d) Prend note des messages clés et des incidences, du point de vue des politiques, qui se dégagent de l'examen des données d'expérience;
 - e) Prend note des conclusions issues des débats du groupe de travail à composition non limitée, en particulier sur xxx (indiquer ici les points spécifiques qui se sont dégagés de la réunion du groupe de travail à composition non limitée tenue le 23 juin);

- f) Convient que le CSA devrait poursuivre ses activités en 2018 en vue de [xxx] (indiquer ici la proposition du Programme de travail pluriannuel de 2018-2019), ainsi que développées dans les paragraphes xyz du Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2018-2019;
- g) Souligne la nécessité de veiller à la cohérence entre les activités menées par le groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition et le groupe de travail à composition non limitée sur l'urbanisation, la transformation des zones rurales et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition, compte tenu de leur axe commun portant sur les systèmes alimentaires.]